



Communiqué du Maire, Michel LÉBOUC

Magnanville, le 19 mars 2020

MISE EN PLACE DE TROIS POINTS DE VENTE DE PAIN SUPPLÉMENTAIRES A MAGNANVILLE

La municipalité et les commerces de proximité restent au service des Magnanvillois. Dans le contexte de crise sanitaire que traverse actuellement le pays, le Maire Michel Lebouc et le boulanger de l'enseigne « Au Blé d'Or » à Magnanville travaillent en concertation pour la mise en place de 3 points de vente de pain et de viennoiseries sur la commune en complément de la boutique rue de l'Ouest. Le service sera effectif dès ce samedi 21 mars 2020.

Objectif

Permettre à la population et en particulier aux aînés d'acheter leur pain sans prendre leur véhicule et d'éviter la promiscuité avec les autres clients. La vente se fera en extérieur ce qui permettra de respecter plus facilement les distances entre les personnes, une mesure qui figure parmi les gestes barrières préconisés par l'Etat.

Comment ça marche ?

1. Je commande mon pain et/ou mes viennoiseries la veille au numéro de téléphone suivant : **01 34 78 32 81** en indiquant le lieu de retrait
2. Je me rends le lendemain au point de vente dont je dépends à l'heure indiquée
3. J'effectue le paiement de ma commande au moment du retrait

Lieux et horaires

- ✓ **Secteur Tilleuls** : en face de l'école maternelle des Tilleuls de **9h30 à 10h**
- ✓ **Secteur Mare Pasloue** : parking rue de la Mare Pasloue de **10h30 à 11h**
- ✓ **Secteur des Marronniers** : place Mendès France de **11h30 à 12h**

Attention, seules les commandes passées la veille pourront être assurées.

La boulangerie rue de l'Ouest reste ouverte aux horaires habituels.

Merci à tous de respecter les consignes lors du retrait de votre commande au point de vente : gestes barrières, attestation de déplacement dérogatoire à avoir sur soi, et civisme. Ce n'est que dans ces conditions que ce service aux Magnanvillois pourra être maintenu.